Juillet 1789.



DISCOURS

Prononcé par M. LAFLECHE, Echevin, dans le Conſeil des trois Ordres, de cette Ville de Marſeille.

MESSIEURS,

LE vœu conſtant de mon cœur fut pour la paix, pour l'indulgence, & pour le bonheur de cette claſſe d'hommes qui vivent du fruit de leurs ſueurs & trop ſouvent de leurs larmes.

Ces ſentimens furent invariables ; je ſais que des bruits contraires à cette aſſertion ſe répandent. Je défie les ennemis de la vérité de produire rien qui puiſſe l'affoiblir.

Si j'avois le malheur d'être né avec d'autres ſentimens, je me croirois indigne de la place honorable à laquelle l'eſtime publique m'a appelé ; je deſcendrois de ce Siège auguſte où j'ai l'honneur d'être l'un de vos Repréſentans.

Je ſaiſis avec empreſſement cette occaſion de donner un démenti ſolemnel à la calomnie. Je requiers que la copie de ma correſpondance avec nos Supérieurs ſoit produite : on n'y verra aucun Citoyen inculpé. On y verra la cauſe de nos Compatriotes & la gloire nationale défendue avec plus de zèle que la mienne même.

Des affaires d'adminiſtration exigèrent deux voyages à Aix. Vous me fîtes l'honneur de me choiſir pour aller défendre vos titres auprès des Cours ſouveraines de cette Capitale.

J'oſe croire que je ne m'y ſuis pas montré indigne de votre confiance. Il eſt faux, de toute fauſſeté, que j'aie fait d'autre abſence de ce pays ; il eſt faux

que j'aie même pû avoir des rapports avec vos ennemis, & plus encore avec ceux de l'Administration.

Je crois, MESSIEURS, cette assertion peu équivoque, ma probité m'en fait un devoir rigoureux.

Oui, MESSIEURS, je me suis dévoué à des fonctions difficiles & peut-être malheureuses. Je ferai toujours tous mes efforts pour mériter votre approbation, ce prix si consolant de nos travaux.

L'illustre Représentant de l'autorité royale qui est dans nos murs, rendra certainement un témoignage authentique à mes sentimens patriotiques, à mon horreur du despotisme, à mon indignation pour ceux qui ont calomnié les fidèles sujets de notre Patrie, d'une Ville dont les habitans savent si bien aimer & servir leur Souverain.

Je déclare donc hardiment que je demande avec instance le rappel de nos malheureux Compatriotes, généreux défenseurs d'une cause légitime.

Que nous ſupplions Sa Majeſté de vouloir bien rendre la liberté à ces victimes de l'efferveſcence publique, & qu'un oubli abſolu vienne couvrir les erreurs de ces ames égarées par le deſir du bien & par la commotion univerſelle.

Voilà, MESSIEURS, l'expreſſion de mes ſentimens ; j'en demande acte ; & je déſire qu'il mérite le ſuffrage de mes Concitoyens.

Du mois de juillet 1789.